

La lettre de la pétrochimie

Editorial

Trait d'union

Une entreprise ça communique forcément mais ce n'est pas nécessairement de la communication efficiente.

Autrement dit, l'entreprise est un corps social qui est constamment irrigué par des flux incessants d'échanges interpersonnels (discussions, commentaires de couloirs) et d'informations formelles et surtout informelles (nécessaires à l'organisation) qui sont le propre de toute structure sociale et qui la façonnent jusqu'à une certaine limite.

Au delà de cette limite, intervient la communication en tant que processus managérial qui s'efforce de construire progressivement un contexte favorable à l'instauration du travail en commun et au développement du sens du collectif dans une perspective d'appropriation des finalités et des objectifs afin d'assurer cohésion et cohérence au sein de l'entreprise.

Communiquer, c'est aussi concevoir des dispositifs structurants capables de susciter l'engagement et d'accroître la motivation des acteurs.

Le média que vous avez entre les mains constitue l'un des différents dispositifs qui seront mis en oeuvre dans le cadre d'une démarche réfléchie; il se propose à travers des rendez-vous ponctuels de jouer pour vous le rôle pour lequel il a été conçu: vous informer.

Notre objectif sera atteint lorsque ce média se transformera en un espace d'échanges et deviendra un canal privilégié pour faire connaître vos réactions et vos contributions pour lesquelles nous avons réservé une rubrique "Parole de pétrochimiste".

Ce média est conçu pour vous et se fera avec vous...

A vos plumes.

La rédaction

SOMMAIRE

■ L'éditorial	page 1
■ Le mot du Président	page 2
■ ENIP par les chiffres	page 3
■ Dossier	
Revamping unité	page 4
Chlore Soude	
■ Parole de pétrochimiste	page 6
■ Message du Partenaire	page 7
Social	
■ Evènements	page 8

BULLETIN D'INFORMATION

Edité par la Direction RHC

Activité Communic@tion

Comité de Rédaction

MM. F. ALIOUCHE
M. BOUREMA

Mmes S. LALILI
R. BOUREMA
R. LATRECHE

SOCIÉTÉ NATIONALE DE LA PÉTROCHIMIE



الشركة الوطنية للبتر وكيمياء

BP 215 Zone Industrielle Skikda - ALGERIE
Tél. : 038 74 52 94-95 Fax : 038 74 52 80

Site web : www.enip-dz.com
@mail : webmaster@enip-dz.com
communication@enip-dz.com

Le mot du Président

Evaluation et perspectives

L'année 2006 peut être qualifiée d'année charnière pour la Société.

Elle marque l'amorce d'une reprise des activités dans tous les domaines, particulièrement avec le redémarrage du Complexe CP1.K après un arrêt qui a duré près d'une année.

Les déficits cumulés par la Société durant les quatre dernières années, l'ont plongé dans une zone de turbulence, jusqu'à la menacer dans sa pérennité et son avenir.

La première urgence a consisté à évaluer notre capacité à redémarrer l'activité production et à élaborer des stratégies dans les domaines suivants :

Industriel, Commercial, Ressources Humaines et Finances .

Notre Société exerce plusieurs métiers et activités qui s'inscrivent dans des marchés différents obéissant chacun à des contraintes propres.

Le CP1.Z avec comme produit essentiel le méthanol destiné en quasi-totalité à l'exportation utilise comme matière première le gaz naturel.

Le CP1.K se résumant à deux activités, la première à caractère pétrochimique (éthylène, polyéthylène) et la deuxième électrochimique (chlore, soude). Ces deux activités (plastiques/chimie) se rejoignent en un produit commun : le PVC.

Polymed dispose aujourd'hui d'une usine neuve de production de Pehd, performante et moderne. Cependant, elle connaît de grands problèmes financiers dus essentiellement au poids énorme de son endettement. Des solutions sont en cours d'évaluation et d'approbation pour résoudre et dépasser cette problématique.

Nos filiales MEDCO et ACTIM activent dans les domaines respectifs du transit et l'immobilier. Elles



possèdent des atouts certains en ressources et en expérience à même de leur permettre d'étendre leur activité qui connaît une bonne expansion.

Quant à l'activité commercialisation & Distribution, elle dispose d'un potentiel important qui demeure sous utilisé : capacités matérielle, logistique, expérience, clientèle, gamme de produits.

Cependant, des efforts importants restent à fournir pour sortir des sentiers battus afin de s'adapter aux réalités du marché et rentabiliser au maximum les moyens disponibles.

Le domaine de la Distribution est un métier dont le succès repose principalement sur la qualité de sa composante humaine dont il faut améliorer et élever les qualifications.

Face à cette hétérogénéité, il fallait prendre des décisions structurantes à même de développer des synergies entre les différents métiers.

Concernant les Complexes CP1.K et CP1.Z, des décisions allant dans le sens de la rationalisation de leur fonctionnement ont été prises. C'est ainsi que, sur la base du postulat que c'est le marché qui dicte les conditions de production, il a été décidé l'arrêt de l'unité polyéthylène du CP1.K. Cette décision a permis d'exploiter au mieux une conjoncture favorable, de réaliser des économies importantes et d'enregistrer des résultats appréciables. La qualité et l'expérience de notre personnel constituent des avantages compétitifs et des facteurs essentiels de la réussite de la stratégie de la Société.

Concernant l'avenir de la Société, je dirai que la situation difficile traversée par l'entreprise est surmontable. Ceci passe tout d'abord par les efforts que chacun dans son poste se doit d'accomplir. SONATRACH à travers son Holding RCH est disposée à contribuer à assainir la situation de la Société, des dossiers ont été initiés dans ce sens.

L'opération d'ouverture du capital ENIP poursuit son cours. Cette participation est soumise à certaines conditions notamment : cession d'actions rachetées incessibles avant dix ans, financement du programme des opérations de rénovation et de modernisation des Complexes de production, prise en charge du volet social.

Ce processus n'est pas spécifique à l'ENIP, car l'ouverture du capital n'est plus un concept tabou dans notre politique économique, comme l'attestent les projets de développement initiés par l'activité Aval qui sont tous maturés dans le cadre du partenariat.

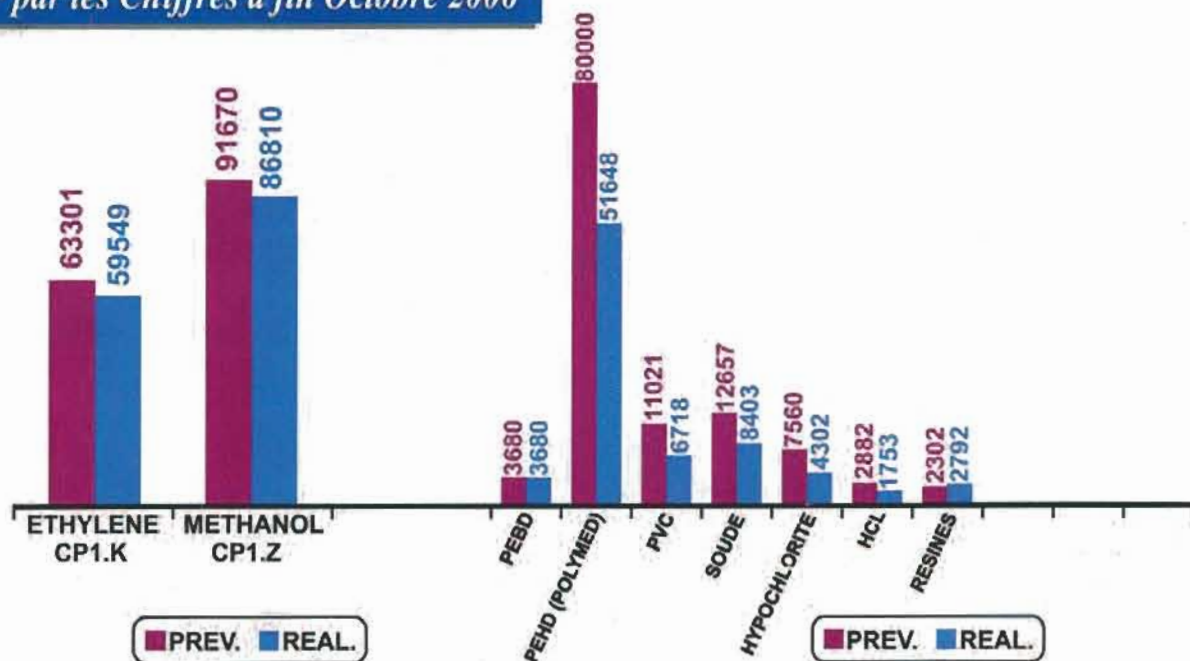
Loin de représenter une menace sur notre activité et notre personnel, l'ouverture du capital offre une opportunité et des perspectives pour de nouvelles synergies et une stabilité à long terme pour notre Société.

L'enjeu principal est d'assurer la pérennité de l'activité de la Société à travers un programme d'investissement important et cohérent ainsi que par la modernisation et l'amélioration de notre management.

Le Président Directeur Général
Yahia Zakaria KHADIR

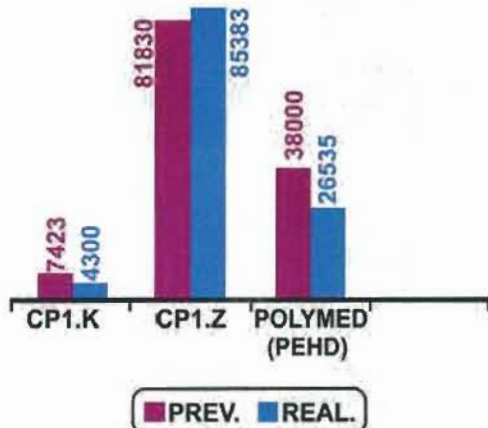
ENIP par les Chiffres à fin Octobre 2006

PRODUCTION (T.M.)

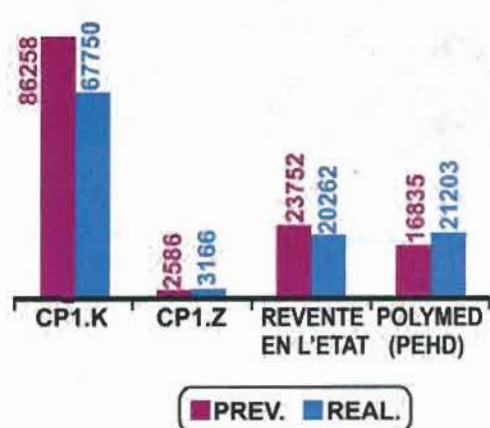


COMMERCIALISATION (T.M.)

REALISATION MARCHÉ EXTERIEUR

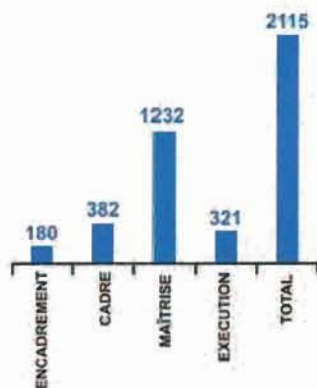


REALISATION MARCHÉ INTERIEUR

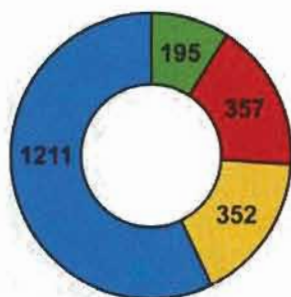


RESSOURCES HUMAINES

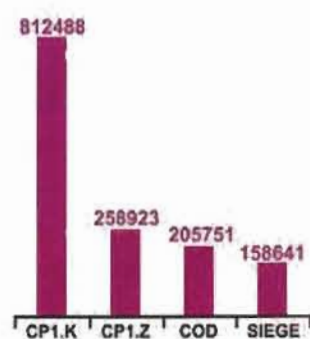
EFFECTIFS PERMANENTS CAT.SOCIO-PROFESSIONNELLE



EFFECTIFS PERMANENTS P/STRUCTURE



MASSE SALARIALE (MDA) EFFECTIFS PERMANENTS



Revamping chlore soude. un impératif économique et environnemental

La cérémonie de réception provisoire de l'unité chlore soude du CPI.K qui a coïncidé avec les journées sur les risques industriels organisées par l'activité Aval, s'est déroulée le 17 janvier 2006. Cette cérémonie a été marquée par la présence de Monsieur Fayçal Abbès, Secrétaire Général du Ministère de l'Energie et des Mines et de Messieurs Mohamed Meziane Président Directeur Général de Sonatrach, Abdelhafid Feghouli Vice Président Aval et Noureddine Cherouati Responsable de l'Agence de Régulation. Etaient également présents Monsieur le Wali de Skikda et des représentants de son exécutif.

Monsieur Chakib Khelil, Ministre de l'Energie et des Mines, a visité le site de cette importante réalisation lors de sa tournée effectuée le 26 août à la plate-forme pétrochimique de Skikda.



Mise à niveau Technologique

L'opération de revamping de l'unité chlore soude représente un axe de progrès important dans la mise à niveau technologique de notre outil de production pour améliorer nos performances.

La concrétisation de ce projet répond également aux préoccupations croissantes de nos concitoyens (Société civile, élus, pouvoirs publics, presse) eu égard aux questions environnementales, comme elle s'inscrit aussi dans un contexte plus large relatif au Développement Durable qui depuis la Conférence des Nations Unies à Rio de Janeiro sur l'environnement en 1992 préconise tout un arsenal juridique imposant aux nations un développement en harmonie avec l'efficacité

économique, la durabilité écologique et l'équité entre les populations et les générations.

Dans ce cadre et dans le sillage du Groupe Sonatrach, nous nous sommes dotés d'une Direction HSE pour accompagner les exploitants dans la mise en place d'un système de management de Santé, Sécurité et Environnement.

Le changement de procédé Inéluctable

Le passage du procédé à mercure à celui à membrane est devenu un impératif pour notre Société. Un rappel historique de développement de l'industrie du chlore est nécessaire pour comprendre les raisons de cet important investissement que la Société vient de réaliser.

Les différentes dates dans le développement de l'industrie du chlore

- 1774 : découverte du chlore en laboratoire
- 1890 : mise en place de la première unité d'électrolyse industrielle en Allemagne en utilisant une anode en graphite
- 1965 : invention de l'anode DSA (Dimensionally Stable Anode) qui vient régler le problème posé par l'anode en graphite qui se consomme en phase production
- 1970 : apparition de la membrane échangeuse d'ion
- 1986 : conversion totale des unités à mercure au Japon en unités à membrane
- 2010 : date butoir pour l'élimination du procédé à mercure en Europe

Utilisation du chlore dans l'industrie chimique

Le chlore occupe une place importante dans l'industrie chimique. Il est présent dans plus de 50% des produits chimiques consommés en Europe Occidentale. Soit il est consommé en tant que tel soit il participe dans le processus d'élaboration de ces produits.

Le chlore est utilisé dans la fabrication de diverses résines de vaste utilisation (industrie automobile, électronique, pharmaceutique). Il sert aussi à la production de substances minérales dans l'industrie chimique tels que l'acide chlorhydrique et de multiples chlorures (pesticides, solvants organiques), comme il est aussi utilisé dans le blanchiment de la pâte à papier et la stérilisation des eaux.

Le CP1.K et le choix du procédé

Au moment de la construction du CP1.K au début des années 70, il existait deux procédés de production de chlore :

- Le procédé à mercure
- Le procédé à diaphragme en amiante.

Le choix du procédé pour l'unité chlore soude du CP1.K était facile à l'époque. L'amiante était ciblée et reconnue comme produit dangereux et les contraintes environnementales (pollution par le mercure) ainsi que les normes de rejets étaient plus permissives.

Le procédé à mercure venait d'être amélioré par l'invention de l'anode DSA en titane et le mercure était disponible à proximité (mine de Azzaba).

Déclin du procédé à mercure

A partir des années 80, le procédé à mercure a commencé à rencontrer des difficultés d'ordre législatif. Les mesures internationales étaient devenues de plus en plus sévères en matière de teneur en mercure des rejets ce qui contraignait les producteurs de chlore d'abandonner progressivement ce procédé.

A l'exemple du Japon qui a éradiqué ce procédé en 1986, l'Union Européenne a planifié l'interdiction de ce procédé en 2010.



EQUIPE PROJET

Rénovation et conversion du procédé

Compte tenu du vieillissement des équipements de l'unité chlore soude, il était quasiment impossible de la maintenir en exploitation, ce qui s'est répercuté de manière négative sur la chaîne PVC.

La réalisation de l'investissement était une nécessité absolue. La démarche a commencé par un état des lieux et une évaluation de tous les indicateurs afin de rendre le projet éligible à un crédit bancaire.

C'est enfin la Banque Européenne d'investissement (BEI)

qui avait consenti en 1996 l'octroi d'un prêt de 50 millions d'euros à un taux bonifié pour la réalisation du projet.

Le choix du partenaire s'est fixé sur l'Allemand UHDE, leader Européen en matière de technologie à membrane " simple élément " qui avait signé le contrat de réalisation le 18 juin 2000.

Le 20 février 2002, le contrat est entré en vigueur et l'ouverture du chantier fixée au 6 janvier 2003 et ce pour une durée de 27 mois.

La mise en route de la nouvelle unité s'est effectuée le 3 mars 2005 et la réception provisoire a eu lieu le 13 novembre 2005.

La réalisation a connu un glissement de 5 mois sur le délai fixé ce qui est tout à fait normal pour une opération d'une telle envergure car la rénovation et la reconversion dans le cadre d'une action de revamping comportent des aléas difficilement maîtrisables.

Coûts du projet et retombées socio-économiques

Le coût du projet a atteint 33,5 millions d'euros en devises et 250 millions de dinars, soit un total de 36 millions d'euros.

Sur le plan social, le projet a généré un nombre important d'emplois. Le ratio enregistré pendant toute la durée du projet a été de 1500 Hommes/Heures.

En matière de formation, près de 200 agents ont bénéficié d'une action de Formation sur site et à l'étranger. La Formation sur site encadrée par le partenaire a concerné 181 agents. Quant au nombre d'agents formés chez le partenaire à l'étranger il est de 19 cadres : ingénieurs, chefs de quarts et chefs d'unités.

Nous signalons qu'une opération d'extension portant sur la remise en place d'une unité de concentration de soude est en cours de réalisation avec le partenaire Suisse BERTRAMS, leader mondial dans ce domaine (nous reviendrons plus en détail dans nos prochaines Éditions).



PROCEDE A MERCURE - AVANT



PROCEDE A MEMBRANE - APRES

Parole de pétrochimiste**Changement et Management**

L'économie ne cesse de se mondialiser et les entreprises n'arrêtent pas de consolider leur édification dans un monde en mutation permanente où les frontières ne font que s'estomper.

Pour notre entreprise, trouver son équilibre à l'intérieur de ces grandes turbulences consiste pour nous tous à mettre en évidence le poids des Nouvelles Technologies (qui ont perdu le N) de l'Information et de la Communication qui modifient de manière considérable le champ et la réalité des entreprises qui sont à la merci d'un simple click.

Comme il s'agira aussi d'identifier les difficiles renoncements que nous devons réaliser en termes d'habitudes et de comportements à oublier ou à dépasser afin de développer de nouvelles attitudes et convictions à intégrer dans la manière de conduire nos affaires.

Tels sont les changements qui nous interpellent pour garantir la pérennité de notre

Société. Nous sommes en face d'enjeux multiples qui nous imposent de définir une stratégie de passage d'un système hérité (à abandonner) à un système ouvert capable d'intégrer dans une perspective de flexibilité les pressions, les contraintes et les adaptations exigées par notre environnement tant interne qu'externe.

Pour réussir, nous devons nous libérer des pesanteurs du passé et agir sur le style de management, l'organisation et les structures, la concertation et les prises de décision, l'appréciation des performances et la gestion des compétences.

Mais ces changements se doivent d'être accompagnés d'un système d'information et de communication efficace capable de faire émerger des valeurs implicites et explicites partagées par tous.

La performance des entreprises est une oeuvre collective et seules celles dont les membres sont solidaires possèdent les atouts de leur succès.

Cette nouvelle dynamique n'est pas générique, elle ne peut être que la résultante d'un travail de rapprochement au sein de la communauté d'hommes et de femmes qui évoluent dans l'entreprise et de la nécessité de faire converger leurs idées et leurs attentes avec les objectifs économiques de la Société.

L'heure est donc au changement et chacun de nous devra prendre conscience que " c'est parce que nous voulons aborder les incertitudes de demain avec l'esprit d'hier que nous subissons les catastrophes d'aujourd'hui ".

La Rédaction

" Parole de pétrochimiste "

Est un espace qui est réservé à tous les travailleurs qui veulent s'exprimer sur des thèmes en relation avec la vie de l'entreprise et des sujets qui concernent leurs domaines d'activité

Cet espace est le vôtre, n'hésitez pas à l'occuper par vos contributions car vos idées comptent pour l'amélioration des performances de l'entreprise.

Adresser vos articles à la

DIRECTION RHC

En mentionnant votre Nom et Prénom, Fonction et Structure

Joindre une photo d'identité avec l'article

ADRESSE

BP 215 Zone Industrielle

21000 SKIKDA

Le message du Partenaire Social



Profitant de la première parution de " La lettre de la pétrochimie " je me dois de saluer cette heureuse initiative venue à point nommé.

Un moment privilégié pour aborder les problèmes de l'heure que vit notre Société ENIP dans sa globalité et une opportunité de m'exprimer à travers cet espace de Communication, en faisant une brève rétrospective sur le passé, le présent et les perspectives d'avenir de la Société ENIP, en toute lucidité.

Comme vous le savez, le monde du travail dans lequel nous vivons connaît une multitude de problèmes socio-professionnels qui interpellent tout un chacun.

C'est pourquoi, conscient de sa noble mission, le Syndicat d'entreprise ENIP, force de propositions, a dès le renouvellement de son conseil consacré le triptyque de transparence, dialogue et concertation, comme principe d'action dans la réalisation de nos objectifs qui ne peuvent s'écarter de ceux de la Société.

Aussi, en dépit d'une situation défavorable, le Syndicat d'Entreprise a entamé des négociations avec la partie Gestion, qui se sont soldées par des résultats concrets et entend engager bientôt d'autres négociations sur la

Base de l'accord salarial signé entre le Gouvernement et l'UGTA (FNTPGC).

Pour rappel, si l'ENIP a réemment connu des zones de turbulences marquées par des déficits cumulés durant plusieurs exercices, c'est notamment par rapport à l'absence totale d'investissements, reconnus pourtant incontournables et porteurs de bienfaits, pour assurer la pérennité de l'ENIP.

Il faut reconnaître le mérite de tous les travailleurs ENIP qui ont démontré en de nombreuses circonstances leur savoir-faire et leur professionnalisme, dans le cadre de l'accomplissement de leur mission et ce, en dépit d'un patrimoine Industriel vétuste et obsolète (Complexe Matières Plastiques de SKIKDA, Complexe méthanol et Résines d'ARZEW).

Aujourd'hui, le constat fort de l'exercice 2006 est celui de la reprise de l'activité à travers les indicateurs de gestion qui augurent de bonnes perspectives tant dans le domaine de la production que celui de la commercialisation.

La nette amélioration des performances de cet exercice n'est pas un concours de circonstances mais le

fruit d'une démarche rationnelle mûrement réfléchie, adoptée par l'équipe dirigeante ainsi que toute la composante humaine de l'ENIP pour repositionner l'ENIP dans son véritable contexte.

Quant à l'ouverture du capital, dont l'appel à manifestation d'intérêt a été lancé en octobre 2005, le Syndicat d'Entreprise réfute l'idée de brader ou d'abandonner la Société ENIP et ses Filiales et considère que cette action ne suscite aucune appréhension.

A ce titre, il y a lieu de signaler que des verrous ont été prévus dans le cahier des charges, afin de permettre aux travailleurs d'évoluer sereinement dans un climat sain de travail et de leur offrir les meilleures conditions et ce, quelque soit le partenaire retenu.

Enfin, quelque soit le scénario retenu, l'objectif du Syndicat d'Entreprise demeure celui de préserver les acquis des travailleurs, tout en les exhortant à rester mobilisés et solidaires, pour relever avec responsabilité et détermination les défis qui s'imposent.

LE S.G. SYNDICAT D'ENTREPRISE

MALEK LOUCIF



Evènements

RESSOURCES HUMAINES

Convention de branche

Le Directeur exécutif RHC a participé à la réunion du Groupe Sectoriel chargé de l'actualisation de la convention de branche qui s'est tenue le Mardi 17 octobre 2006 avec les représentants de la Fédération Nationale du Pétrole, du Gaz et de la Chimie (FNTPGC).

Conduite par Mme Benkahla, Présidente du Groupe Sectoriel, la réunion a abouti à un accord qui fixe dans la fourchette de 8 à 12% l'augmentation générale des salaires de base des travailleurs du Groupe Sonatrach.

Le taux et les modalités d'application sont à déterminer par chaque Filiale.

Réunion de coordination Ressources Humaines

Tous les représentants de la fonction Ressources Humaines ont été regroupés le Mercredi 20 septembre.

Le conclave a permis de valider les bilans du premier semestre ainsi que les prévisions de clôture 2006.

Des orientations ont été données pour l'élaboration du plan annuel 2007 et PMTE 2007-2011.

Réunion Du Comité Stimulation

Le Comité de stimulation de la Société s'est tenu le 26 septembre 2006. Cette réunion a été consacrée à la validation des paramètres de calcul de la PRC des collectifs du CP1.K et COD.

Les taux PRC du premier semestre 2006 ont été aussi approuvés.

Convention ENIP-MIP/PCR

La Convention entre l'ENIP et la MIP/PCR signée en juin 1999 a fait l'objet d'un avenant qui a porté sur la modification du taux de cotisation qui passe de 2 à 3% réparti à part égale entre employeur et employé soit 1,5% pour chaque partie.

L'avenant en question a produit ses effets à compter du 1er juillet 2006 et les cotisations ont été opérées sur les paies des mois de septembre et octobre 2006.

Cet avenant est devenu incontournable suite au déséquilibre financier qui avait menacé dans sa pérennité le fonds PCR/ENIP.

En effet, depuis mars 2006, la MIP/PCR avait gelé tous les dossiers des agents mis à la retraite avant l'âge légal de 60 ans.

l'augmentation des cotisations qui est de l'ordre de 1% permettra de renflouer le fond ENIP.

Cependant, les agents qui partiront à la retraite avant l'âge légal ne pourront pas bénéficier de la pension complémentaire de retraite (PCR). Il devront attendre l'âge de 60 ans pour pouvoir en bénéficier et ce au prorata des années cotisées.

Il y a lieu de signaler que le partenaire social a été associé avec les gestionnaires à tout le processus de négociation qui s'est déroulé avec la MIP.

Assurance Groupe

Le plan d'action 2006/2007 de la Commission Oeuvres Sociales de la Société dans un souci d'équité a décidé d'aligner la cotisation Assurance Groupe des travailleurs mis à la retraite anticipée sur celle de la population qui part à l'âge légal de 60 ans soit une prise en charge d'une durée de 5 ans.

Cependant, à l'issue de la période de prise en charge, les travailleurs concernés par cette mesure ont la latitude de continuer à émarger à cette assurance à condition qu'ils se prennent en charge en s'acquittant d'un montant de 4200 DA (350 DA/Mois) représentant la cotisation annuelle.

PRODUCTION

CPLK

Unités VCM/PVC/PEBD

Les unités VCM et PVC ont fait l'objet d'un arrêt programmé qui s'est étalé du 20 janvier au 26 mai 2006.

Cet arrêt a permis de réaliser des travaux importants consistant à installer respectivement un nouveau réacteur d'oxychloruration au niveau de l'unité VCM et d'un système de conditionnement totalement automatisé sur l'unité PVC.

Concernant le réacteur VCM, les tests ont été concluants.

Le système de conditionnement est en voie de finalisation et la procédure relative à la réception provisoire est en cours.

Les deux unités sont en production depuis le 26 mai 2006.

Pour des raisons économiques, l'unité PEBD est à l'arrêt depuis le 8 mars 2006.

Un Comité a été créé par la Direction Générale pour arrêter une stratégie d'exploitation de cette dernière à court et moyen terme.

CPLZ

Réforme des ateliers résines

Un dossier de réforme a été initié pour procéder à la réforme des ateliers résines (hors colles). Cette action n'aura pas d'incidence sur le personnel en place qui sera redéployé vers l'unité méthanol et le département Sécurité.

Le Partenaire Social est pleinement associé à cette opération.

COMMERCIALISATION & DISTRIBUTION

L'activité Commercialisation a connu un regain d'activité depuis le début du deuxième trimestre 2006 après une période d'observation inhérente aux fluctuations du marché.

Un stock important de 2005 (produits locaux et revente) a été écoulé à des conditions avantageuses pour notre Société. L'activité revente en l'état a atteint sa vitesse de croisière durant le deuxième trimestre 2006 et un Comité Evaluation Marché et Prix a été mis en place.

La mission principale de cette institution est d'étudier et de faire des recommandations pour toute question en relation avec l'activité Commercialisation (approvisionnements, ventes, exportation, prix, crédits...).

L'objectif de ce Comité est d'assurer concertation et transparence dans toute prise de décision.